



## L'EXPRESS NAILLOUX-METRO DE RAMONVILLE

Conseiller général  
Président du Scot Lauragais

Madame, Mademoiselle, Monsieur, chers Amis,

En Juillet, dans le compte rendu de la session du Conseil Général que je vous ai transmis, je vous informais d'une grande avancée en faveur d'un service public performant de transport en commun pour le canton de Nailloux.

En effet, dans la programmation du SCHEMA DEPARTEMENTAL DES TRANSPORTS COLLECTIFS, avait été inscrite la création d'une **LIGNE DE BUS EXPRESS ENTRE NAILLOUX ET LA STATION DE METRO DE RAMONVILLE SAINT-AGNE**. J'évoquais également une mise en place que j'avais prudemment envisagée à compter de 2010.

Heureuse nouvelle, au moment où vous lisez cette lettre, **l'EXPRESS est une réalité depuis le 31 août 2009**. Sa création a pu donc être anticipée et ainsi répondre au plus vite et au mieux à vos besoins.

### D'OU PART-IL ?

**D'un seul point à Nailloux « Place Jeanne d'Arc »** à proximité du grand parking gratuit du Champ des Pauvres réalisé par la municipalité de Nailloux. Facile d'accès par la rue de la République et la route d'Auterive, il offre un grand nombre de places de stationnement. Un seul point de départ car un EXPRESS élimine toute autre perte de temps dans des arrêts. On peut songer également à du covoiturage pour rallier ce point de départ.

### A QUELS HORAIRES ?

<b>Départ Nailloux Place Jeanne d'Arc</b>	6 h 25	7 h 10	7 h 55	17 h 25	18 h 10	
<b>Départ Ramonville Station Métro</b>	7 h 13	7 h 58	16 h 43	17 h 28	18 h 13	18 h 58

### POUR QUEL TEMPS DE TRAJET ?

Au départ de Nailloux, par les autoroutes A66 et A61, en 35 minutes, vous êtes à la station de Métro de Ramonville, en toute sécurité, sans avoir à chercher une place de stationnement dans le parking du métro.

### ET POUR QUEL COUT ?

Pour créer ce **service à la fois performant et économique**, le Conseil Général a consenti sur son budget un énorme effort financier pour les transports en commun. Deux raisons majeures expliquent les tarifs très intéressants qui vous sont proposés :

- **Aider, dans cette période d'érosion du pouvoir d'achat, tous les publics notamment les salariés** devant effectuer des déplacements pendulaires domicile/travail onéreux en voiture individuelle mais également **les jeunes de moins de 26 ans**, les étudiants et les apprentis soumis à des trajets quotidiens.
- Etre conséquent dans la lutte contre le réchauffement climatique et les pollutions en étant **un acteur écologique concret, bâtisseur d'un développement durable**, en rendant accessibles et performants les transports collectifs.

**VOICI LA NOUVELLE TARIFICATION :**

**Abonnement mensuel : 31 €**

**Carnet 10 tickets jeunes de moins de 26 ans : 10 €**

Carnet 10 tickets tout public : 14 €

Ticket à l'unité : 2 €

Abonnement annuel : 310 € (une réduction équivalent à 2 mois d'abonnement)

**QUELLES VONT ETRE A COURT TERME LES EVOLUTIONS ?**

A la Toussaint, la **carte PASTEL** va être en mise en place sur le réseau Arc-en-Ciel combinée avec le réseau Tisséo, le Métro. Des formulaires sont à votre disposition dans les mairies et dans le bus pour commander cette carte. Elle vous permettra, dès cette date, d'avoir l'abonnement EXPRESS + celui du Métro sur la même carte à un tarif préférentiel.

Par ailleurs, une enquête auprès des usagers permettra, si le besoin est exprimé, de modifier les horaires de l'EXPRESS en faveur des souhaits du plus grand nombre.

Réalité aujourd'hui, ce service bus **EXPRESS** du réseau Arc-en-Ciel doit **devenir rapidement un succès** ce qui permettra dans un proche avenir, je l'espère, d'accroître encore plus son cadencement.

Je suis à votre disposition pour tout complément d'information et,

Je vous prie de croire, Madame, Mademoiselle, Monsieur, chers Amis, en l'assurance de mes sentiments cordiaux et dévoués.

Toulouse, le 2 septembre 2009



**Docteur Georges MERIC**

***N.B. : LES ECONOMIES CONSIDERABLES GENEREES PAR L'EXPRESS NAILLOUX-METRO***

*Les dépenses d'une voiture ne s'arrêtent pas aux frais de carburant et d'autoroute mais doivent intégrer la dépréciation de la valeur de la voiture (l'amortissement, la différence entre la valeur Argus au 1<sup>er</sup> janvier et celle au 31 décembre), plus les dépenses courantes d'entretien et de réparation y compris les frais de pneumatiques, les taxes et primes d'assurance.*

*Prenons l'exemple d'un habitant de Nailloux qui utilise un véhicule de 5 cv et qui rejoint, pour son travail, le métro de Ramonville soit 30 km à parcourir. Il effectue 5 allers-retours par semaine sur 46 semaines. Ce qui représente  $30 \times 2 \times 5 \times 46 = 13800$  kms à l'année. En prenant pour référence le barème 2009 des déductions de frais kilométriques établis par le Service des Impôts pour les déclarations de revenus, pour une puissance administrative de 5 cv, pour un véhicule parcourant entre 5001 et 20000 km par an, la déduction est de 0,287 € du km (28,70 € au 100 km).*

*Le budget voiture individuelle pour se rendre au travail est de  $13800 \text{ km} \times 0,287 \text{ €} = 3960,60 \text{ €}$*

*Se rajoute l'abonnement au télépéage par le système ZAP 31 soit 35 € par mois (à l'année  $35 \times 12 = 420 \text{ €}$ ).*

*Les péages coûtent le double sans abonnement. De plus des hausses du carburant et l'instauration de la taxe carbone vont continuer à augmenter ce budget voiture.*

**Voiture individuelle : TOTAL DES DEPENSES TRANSPORT :  $3960,60 \text{ €} + 420 = 4380,60 \text{ €}$**

**Contre le coût annuel d'un abonnement EXPRESS : budget seulement de 310 €**

**Et donc en votre faveur une économie considérable de 4070,60 € soit près de 340 € par mois**

*Attention cette économie peut être encore plus considérable si vous faites le choix du transport en commun et que votre employeur prend à sa charge la moitié de ce coût. Vous n'auriez qu'à déboursier 155 € à l'année.*